

CONSEIL D'ECOLE
Jeudi 15 Octobre 2020
COMPTE RENDU

Pour la mairie : M. ESTOURNES, maire – Mme CASTEIGNAU – Mme LAHUT – M. GRUEL

Pour l'équipe des employées communales : Mme PULVINET

Les nouveaux parents d'élèves délégués :

Titulaires : Mme BAILLY (excusée) - M. DISCAZEAUX - Mme MONCHY - Mme VENAUD

Suppléants : M. TOURRUCOU

Les enseignantes : Mme BIEC (GS/CP) - Mme LACOSTE (CE1/CE2 + direction) - Mme POIRIER (CM) –
Mme THAMTHAM (TPS/PS/MS) – Mme BONNECAZE (CE le jeudi)

M. LATAILLADE le Délégué Départemental de l'Education Nationale

Excusée : Mme BERRIEIX, maîtresse remplaçante rattachée à l'école de Moumour

Elections des parents d'élèves

Les 5 candidats qui se sont présentés ont été élus au scrutin du 9 octobre 2020.

121 électeurs inscrits 68.60 % de participation Résultats : 71 suffrages exprimés/ 12 bulletins nuls

1- Rôle du conseil d'école (extrait tiré du site education.gouv)

Lecture des principales prérogatives du conseil d'école

2- Effectifs et répartitions

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2 (5 à partir de janvier ?)	7	15	6	15	15	9	10	10	87 sans les TPS (92 avec les TPS en janvier)
MME THAMTHAM 24 (27 en janvier)			BIEC LACORT 21		LACOSTE 24		POIRIER 20		

Prévision d'une rentrée de TPS au mois de janvier.

Raphaëlle SANGLA vient en renfort le matin dans la classe de Mme Biec pour encadrer le groupe de GS. Elle a été remplacée par Sylvie et Isabelle (à tour de rôle) durant son congé maternité.

3- Organisation pédagogique

Emploi du temps : 9h - 12h et 13h30 - 16h30

« La grande lecture » du CE1 au CM2 : le temps d'accueil de l'après-midi (13h20 – 13h30) est devenu un temps de pause littéraire ; les enfants entrent en classe et lisent le livre de leur choix pendant 15 minutes (nous débordons sur 5 minutes de temps de classe). Objectifs : des progrès en lecture mais aussi un retour au calme après l'agitation de la pause méridienne.

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : elles s'adressent généralement aux enfants rencontrant des difficultés d'apprentissage ou méthodologiques ; les parents donnent leur accord avant toute prise en charge.

Les créneaux sont choisis en fonction des disponibilités des enseignantes et des enfants.

Pas de décroisement pour le moment pour les grandes sections

Langues vivantes (anglais) : chaque enseignante organise les apprentissages dans sa classe, dès la GS.

Rappel du projet d'école : le projet d'école 2017 – 2020 porte sur 3 axes.

- Les deux premiers ont été définis au niveau du secteur Derême (écoles et collège) :
 - . La production orale puis écrite : produire souvent pour améliorer ses compétences.
 - . Proposer aux élèves des parcours éducatifs porteurs (apprendre à porter secours, projets culturels, inter cycles ...)
- Le troisième axe a été défini au sein de l'école : mise en place d'ateliers autonomes pour permettre aux enfants de développer des compétences comportementales (persévérance, effort, réflexion, habileté...) et pour raccrocher les enfants moins investis dans des activités « classiques ». Ce sont des activités de manipulation, construction... Nous avons fait le choix de recentrer ces ateliers sur des apprentissages fondamentaux en conservant l'aspect ludique (jeux de maths...).

Evaluations : les évaluations nationales ont été réalisées en CP et CE1 début octobre ; les résultats seront rapidement communiqués aux familles. Pour les évaluations classiques, l'équipe utilise le LSU (Livret Scolaire Unique) 3 fois dans l'année (vers décembre, mars et juin).

4- Protocole sanitaire

Les enseignantes et les parents remercient la mairie d'avoir organisé au pied levé une garderie d'école la semaine où les enseignants étaient isolés.

Rôle des parents quand un enfant présente des symptômes ou si eux-même sont malades :

- ne pas envoyer l'enfant à l'école
- consulter un médecin qui prendra la décision de tester ou pas.

Si test, attendre la réponse avant de scolariser l'enfant :

négatif /retour immédiat

positif / attendre 7 jours et 48 h de plus si fièvre

Dans tous les cas, pour le retour à l'école, les parents présentent une attestation sur l'honneur qu'ils écrivent précisant qu'ils sont allés consulter.

Définition des cas contacts à l'école :

-Les élèves d'école maternelle ou élémentaire qui ont un camarade de classe positif à la Covid-19 ne sont plus « contacts à risque ». Ils peuvent continuer à aller normalement à l'école.

-Parce qu'il porte un masque qui constitue une mesure de protection efficace, un professeur en école maternelle ou élémentaire n'est plus considéré comme un « contact à risque » s'il a côtoyé un élève non masqué positif à la Covid-19.

5- Règlement intérieur

La charte de laïcité est annexée au règlement intérieur. Elle est affichée dans le couloir de la salle de restauration. Le règlement est voté ce jour et sera distribué aux familles pour information.

Règlement cantine : la Mairie l'a envoyé aux familles.

6- Sécurité dans l'école

Le portail de l'école est fermé à 9 h le matin ; merci aux parents de respecter cet horaire.

Evacuation incendie : 1^{er} exercice incendie réalisé le jeudi 15/10/20 au matin ; il s'est bien passé.

PPMS (Plan particulier de Mise en sûreté)

Présentation du nouveau plan au conseil d'école :

- . Identification des risques susceptibles de concerner l'école : séisme / tempête / intrusion.
 - . Prévision des procédures à mettre en place pour protéger les élèves.
 - . Le 06/12/19 : visite de l'équipe mobile de sécurité à l'école pour réfléchir à la mise en place d'un plan attentat intrusion cohérent par rapport à l'école. Remise à plat du plan de confinement de l'école.
- Le premier travail consiste à apprendre aux enfants à identifier les sorties d'évacuation et à bien connaître les abords de l'école. Plus tard, il s'agira d'apprendre à se confiner.

7- Travaux réalisés ou demandes formulées :

Réalisés ou en cours :

- Etagères dans les grands placards
- Chaînettes de blocage des persiennes pour pouvoir aérer en toute sécurité
- Installation d'une nouvelle palissade côté voisin

Les enseignantes remercient la mairie.

Demandes formulées :

- Un ordinateur portable pour la maternelle
- Mise en place de panneaux de basket

8- Les sorties et événements envisagés

Sortie « cuisine » avec le centre Planterose : les CM sont allés préparer des tartelettes aux pommes dans le cadre de la semaine du goût.

Pendant l'année scolaire, chaque élève assiste à deux spectacles sur Oloron.

Sorties non prévues exceptionnellement cette année : sorties gym et dojo, sorties ski et natation.

Les enseignantes prévoient de développer les perspectives locales : plus de sport à l'école, plus de jardin et plus de sorties de proximité (nature, forêt...) ou interventions à l'école.

Les enfants sont invités à venir chanter La Marseillaise lors de la cérémonie du 11 novembre.

Sorties « école et cinéma » pour les maternelles et GS/CP (2 films), dans le cadre d'un projet.

Projets CLEAC (souvent en lien avec des spectacles) pour toutes les classes.

9- Association Les Cabris

Tous les parents sont membres de droit de l'association. Le principe de décision collective lors des réunions est rappelé. Une page Facebook a été ouverte : *Les Cabris*.

L'Assemblée Générale a lieu le 3 novembre ; tous les membres du bureau sont démissionnaires. Ils font appel aux bonnes volontés pour prendre la relève.

Séance levée à 22h45